Quel est le rôle d’Aviza Insurance ?

Aviza Insurance · https://aviza.be/fr/docs/aviza-insurance/quel-est-le-role-daviza-insurance/

Aviza Insurance est un souscripteur mandaté belge. Elle conclut et gère des assurances décès au nom et pour compte de Vitis Life S.A. – Belgian Branch, la compagnie d’assurance qui porte le risque.

Ce que fait Aviza

- Elle établit votre offre et accepte le risque, y compris sur le plan médical, au nom de Vitis Life.
- Elle gère votre contrat : avenants, changement de bénéficiaire, primes.
- En cas de décès, elle traite le dossier et paie le capital au bénéficiaire.

Toute la correspondance relative à votre contrat passe par Aviza. C’est à elle que vous adressez vos questions, vos paiements et vos demandes officielles.

Ce qu’Aviza n’est pas

Aviza n’est ni une compagnie d’assurance ni un courtier. Elle ne compare pas les offres de plusieurs assureurs : elle propose les assurances de Vitis Life. Pour comparer, votre courtier peut vous aider. Aviza travaille avec plus de 800 courtiers en Belgique.

Qui contrôle Aviza et Vitis Life ?

Aviza Insurance srl (numéro d’entreprise 0648.788.557, Koninklijkelaan 74, 2600 Berchem) est agréée par la FSMA comme souscripteur mandaté. Vitis Life est agréée par le Commissariat aux Assurances du Luxembourg et enregistrée auprès de la Banque nationale de Belgique sous le numéro 1424.

Une plainte ?

Adressez-la au service plaintes d’Aviza, Koninklijkelaan 74, 2600 Berchem, ou à info@aviza.be. Aviza confirme la réception dans les 8 jours ouvrables et répond dans le mois. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser à l’Ombudsman des Assurances (square de Meeûs

35, 1000 Bruxelles, info@ombudsman.as).

Voir aussi Informations réglementaires.